



La circulation des logiques éducatives dans les politiques partenariales.

L'exemple des cités éducatives


CAMILLE FLODERER, MAGALI NONJON, ARIANE RICHARD-BOSSEZ

MESOPOLHIS, AIX-MARSEILLE UNIVERSITÉ, CNRS, SC PO AIX

CONGRÈS AFS, LYON, 4 JUILLET 2023, RT4, AXE 3

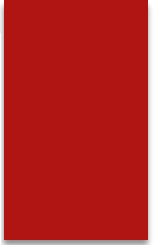
Introduction

- ▶ **Injonction au « partenariat » dans les politiques éducatives** depuis les années 1970 (van Zanten, 2011) : CEL, PEDT...
- ▶ Les **Cités éducatives (2019)** « visent à intensifier les prises en charges éducatives des enfants et des jeunes, de la naissance à l'insertion professionnelle, avant, pendant, autour et après le cadre scolaire. Elles consistent en une **grande alliance des acteurs éducatifs** dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville : parents, services de l'État, des collectivités, associations, habitants »
 - ▶ Nouveau « label » (Bergeron, Castel, Dubuisson-Quellier, 2014) de l'action publique éducative
 - ▶ Partenariat également au niveau de la gouvernance (Genet, 2023)

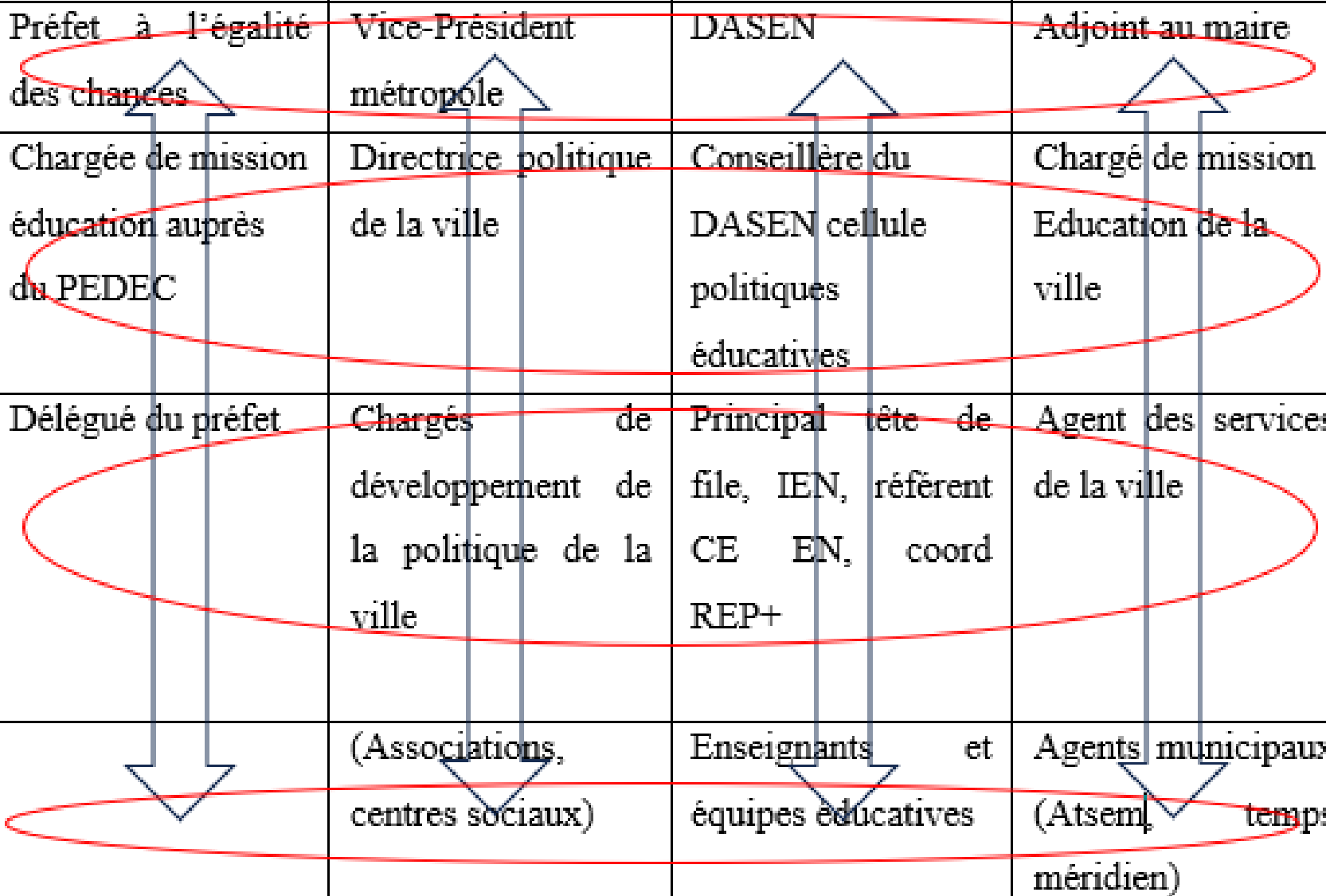
- 
- ▶ **Recherche collective** menée depuis septembre 2022 sur les 5 Cités éducatives d'une grande métropole française :
 - ▶ **Ethnographie de réunions** des différentes instances de déploiements des CE (réunions d'équipes territoriales, cotech, copil) : N=33
 - ▶ **Entretiens** auprès des membres de ces différentes instances : N=20


1- Des outils conceptuels pour penser le partenariat éducatif au sein des CE

- ▶ Partenariat comme « **référentiel** » (Muller, 2019) et « **instrument** » (Lascoumes et Le Gallès, 2014) de l'action publique
- ▶ « une sorte d'intervalle inscrit à la périphérie d'un ensemble d'organisations, c'est un "**intersystèmes**" qui place l'acte d'éducation dans un espace interorganisationnel (Landry, 1993). [...] le partenariat peut se définir comme étant un "système d'action concret" (Crozier et Friedberg, 1977) constitué du "**minimum d'action commune négociée**" (Zay et Gonnin-Bolo, 1995) [...]. Cette communauté d'acteurs se constitue autour d'un **problème à résoudre.** » (Mérini, 1998, p.73) ;
- ▶ « Situé à la marge, le partenariat doit être interrogé comme étant un **lieu d'articulation de logiques et de cultures**, qui ne peut se concevoir sans une analyse des **conflits** et des **consensus**, qui, eux, témoignent de l'agencement des **zones d'influence, d'action et de pouvoir** » (ibid.)
- ▶ « partenariat de **conception** », « partenariat de **réalisation** », « partenariat de **financement** » (Charlot, 1994)



	Etat	Métropole	Education nationale	Ville
Décision politique Comité de pilotage	Préfet à l'égalité des chances	Vice-Président métropole	DASEN	Adjoint au maire
Pilotage technique Comité technique	Chargée de mission éducation auprès du PEDEC	Directrice politique de la ville	Conseillère du DASEN cellule politiques éducatives	Chargé de mission Education de la ville
Pilotage opérationnel : Equipes territoriales et groupes de travail	Délégué du préfet	Chargés de développement de la politique de la ville	Principal tête de file, IEN, référent CE EN, coord REP+	Agent des services de la ville
Mise en œuvre des actions : Acteurs de terrain		(Associations, centres sociaux)	Enseignants et équipes éducatives	Agents municipaux (Atsem, temps méridien)



- 
- ▶ **Tension avec la « forme scolaire »** (Vincent, 1994 ; Maulini & Perrenoud, 2005)
 - ▶ Situations d'**intermétiers** (Allenbach, Frangieh, Merini, Thomazet, 2021)
 - ▶ **Professionnels pivots** (Genet, 2023)

2- Le partenariat éducatif au sein des CE en actes : études de cas

- ▶ Des situations de blocage entre logiques éducatives inconciliables
- ▶ Des discussions entre logiques éducatives différentes
- ▶ Des rencontres entre logiques éducatives qui se construisent dans le temps

Conclusion

- ▶ Des **logiques idéal-typiques fortement ancrées dans des institutions et des socialisations professionnelles spécifiques** : logique académique et défensive du côté de l'Education nationale, approche plus territorialisée et s'appuyant sur l'Education populaire (Besse, Chateigner & Ihaddadene, 2016) du côté de la Politique de la Ville, donnant lieu à des luttes d'expertises.
- ▶ **Des professionnels qui**, par leurs parcours personnels, leur formation, leurs valeurs, **jouent davantage le rôle de « marginal sécant »** (Crozier & Friedberg, 1977) au sein des instance partenariales.
- ▶ **Des conditions permettent du travail partenarial entre institutions**, ouvrant sur des circulations de savoirs entre espaces éducatifs qui se forment dans le contexte même de leur « circulation » (Vauchez, 2013).

Bibliographie

- ▶ Allenbach M., Frangieh B., Merini C. Thomazet S. (2021), « Le travail collectif en situation d'intermétiers », *La nouvelle revue – Education et société inclusives*, 2021/6, n°92, pp. 87-104.
- ▶ Bergeron, H., Castel, P. & Dubuisson-Quellier, S. (2014), « Gouverner par les labels : Une comparaison des politiques de l'obésité et de la consommation durable », *Gouvernement et action publique*, vol. 3, no. 3, pp. 7-31.
- ▶ Besse, L., Chateigner, F. & Ihaddadene, F. (2016), « L'éducation populaire », *Savoirs*, 42, 11-49.
- ▶ Charlot B. (1994). *L'école et le territoire - Nouveaux espaces, nouveaux enjeux*. Paris : Armand Colin.
- ▶ Chevallier J. (2004), « L'Etat régulateur », *Revue française d'administration publique*, 2004/3 n°111, p.473-482.
- ▶ Crozier M. & Friedberg E. (1977), *L'acteur et le système*, Paris : Seuil.
- ▶ De Grasset J. (2015), « Les partenariats éducatifs, vecteurs d'accompagnement du changement ? », *Éducation et socialisation [En ligne]*, 38.
- ▶ Gausse M. (2013).« Aux frontières de l'École ou la pluralité des temps éducatifs ». *Dossier d'actualité Veille et Analyses*, n°81, janvier.
- ▶ Genet L. (2023), « Les cités éducatives : des missions d'intermédiations réorganisées ? », *Diversité [En ligne]*, Hors-série 17.
- ▶ Lascoumes P., Le Galès P. (2014), « Instrument » dans *Dictionnaire des politiques publiques*, pp.325 à 335, En ligne.
- ▶ Maulini O. & Perrenoud P. (2005). « La forme scolaire de l'éducation de base : tensions internes et évolutions ». In Maulini O. & Montandon C. (dir.), *Les formes de l'éducation : Variété et variations*. Bruxelles : De Boeck Supérieur.
- ▶ Mérini, C. (1998). Le partenariat éducatif en France : à la croisée des chemins entre « ajustements » et « possibles ». *Cahiers de la recherche en éducation*, 5(1), 67-92.
- ▶ Muller P. (2019), « Référentiel », in Boussaguet L. et al. (dir.), *Dictionnaire des politiques publiques [5 e éd.]*. Paris : Presses de Sciences Po, p. 533-540.
- ▶ van Zanten, A. (2011). *Les politiques d'éducation*. Paris : PUF. Que sais-je ?
- ▶ Vauchez A. (2013), « Le prisme circulatoire. Retour sur un leitmotiv académique », *Critique internationale*, vol. 59, no. 2, 2013, pp. 9-16.
- ▶ Vincent G. (dir.) (1994), *L'éducation prisonnière de la forme scolaire ? Scolarisation et socialisation dans les sociétés industrielles*, Lyon : Presses universitaires de Lyon.